



MUNICIPALITÉ  
DE  
SAINT-PREX

Décisions municipales

Entre le 3 et le 25 mai 2010, la Municipalité:

- ❖ a délivré dix autorisations, un permis de construire, ainsi que un permis de fouille et deux d'usage du domaine public;
- ❖ a octroyé, sous réserve des autorisations cantonale et fédérale, la bourgeoisie de Saint-Prex à une candidate et a rejeté le dossier de deux autres candidats;
- ❖ a répondu positivement à trois demandes de soutien financier et négativement à six autres demandes;
- ❖ s'est déterminée sur cinq rapports de police.

Elle a également pris les décisions suivantes:

**Abbaye de l'Union.** La Municipalité donne mandat au CIBEST pour la surveillance par deux sapeurs du cortège les 25 et 26 juillet prochain.

**Café-restaurant de l'Union.** La Municipalité confie la gestion de l'auberge communale à M. W. Nicolle et M<sup>me</sup> Y. Yang Lee, dès le 1<sup>er</sup> juin 2011.

**Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin.** La Municipalité adjuge à l'entreprise Kahn la réparation du parquet de la Cabane des Jeunes.

**Collège du Cherrat.** La Municipalité adjuge à Lamelcolor la remise en état d'un store à lamelles.

**Ecoles.** La Municipalité adjuge à CuChe Aménagements de bureaux l'aménagement du bureau du directeur

**Forêts communales.** La Municipalité signe un contrat de sénescence avec le service des forêts pour deux parcelles communales.

**Imm. Perdtemps 1.** La Municipalité adjuge à Frank Peinture la peinture du local du rez-de-chaussée.

**Infrastructures nautiques.** La Municipalité adjuge à Intrasub SA la fourniture et la pose d'une nouvelle dalle en remplacement de celle en place cassée au ponton de la place d'Armes

**Places de jeux.** La Municipalité entreprend une réflexion concernant l'installation d'une place de jeux vers le chemin du Petit-Vignoble, suite à la demande d'une jeune citoyenne.

**Réaménagement des rives de la plage du Chauchy.** La Municipalité adjuge au bureau ESM le mandat d'étude de réaménagement de la plage du Chauchy.

**Réseau d'eau potable.** La Municipalité adjuge à l'entreprise F. Bossel la fouille en rigole pour la pose d'un tuyau en attente à la route de Morges, devant la future station-service Coop.

**Sainpreyarde 2011.** La Municipalité confirme sa participation à cette manifestation, selon les mêmes usages que les éditions précédentes.

**Salle de gym du Cherrat.** La Municipalité adjuge à Schröder la fabrication du système d'allumage des luminaires.

**Station d'épuration.** La Municipalité mandate le bureau Holinger pour la phase projet de l'ouvrage de l'étape n° 1.

**Surveillance des plages.** La Municipalité mandate Securitas pour la surveillance des plages de la place d'Armes, du Chauchy et du Coulet, les nuits des vendredis, samedis et dimanches, de suite et jusqu'au 20 septembre 2010.